

## UNE SITUATION MOUVANTE...

7 juin 1972: Les U.D. C.G.T. et C.G.T.F.O. appellent à une grève de 24 heures. La C.F.D.T. et la F.E.N. ne s'associent pas au mouvement.

Un an plus tard, le 6 décembre 1973, C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., le P.S., le P.C., le P.S.U., les radicaux de gauche, plus vingt et une organisations diverses appellent à un rassemblement national d'unité populaire. Soucieuse de préserver son indépendance et de s'en tenir à la défense exclusive des *«intérêts particuliers»* des travailleurs, notre organisation ne participe pas à ce rassemblement équivoque!

Bien entendu, une campagne de calomnie sans précédent se développe contre nous et plus particulièrement contre notre Secrétaire Général André Bergeron. Nous sommes, par certains, comparés à... la C.F.T.!...

Quelques camarades partisans du 6 décembre ont pu croire que nous étions isolés. Leurs craintes étaient vaines et à peine un mois plus tard, le 4 janvier, la C.G.T. nous adresse la lettre suivante:

*«Chers Camarades,*

*Nous vous confirmons par la présente la proposition de notre Union Départementale pour la tenue d'une réunion intersyndicale, le mardi 8 janvier, à 9 heures, à notre siège.*

*Nous pensons nécessaire d'examiner entre nous les mesures à prendre face aux décisions gouvernementales en matière énergétique qui conduisent à l'aggravation du chômage total ou partiel et à une dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs de notre département.*

*Recevez chers camarades, nos salutations syndicalistes.*

*Le Secrétaire de l'Union Départementale, G. PRAMPART».*

Bien entendu, nous sommes allés à cette intersyndicale où nous avons défendu nos positions... celles du 6 décembre!

Nous ne prétendons pas imposer nos vues à nos voisins syndicaux mais la réciproque est vraie. Il n'y aura pas en Loire-Atlantique d'accord intersyndical sur la base du programme commun de gouvernement et encore moins sur une plate-forme *«d'unité populaire»*.

Par contre, pour s'opposer à *«l'Union Sacrée»* - contre les conséquences de *«l'accentuation de la crise du système capitaliste»*, pour s'opposer à *«tout chômage y compris au chômage dit technique»* - Contre la *«politique des revenus»*, en un mot pour la défense des intérêts ouvriers en Loire-Atlantique, les organisations syndicales doivent pouvoir - en toute indépendance à l'égard des partis et autres organisations - organiser, en commun, la lutte des travailleurs. C'est ce que nous avons déclaré à l'Inter-syndicale du 16 novembre 1973: *«Nous nous retrouverons nécessairement sur le terrain de classes»*.

Bien entendu, les chemins de la lutte des classes sont plus rudes que ceux de *«l'unité populaire»* (au moins dans un premier temps!) mais nous n'avons pas le choix, la crise économique qui se développe actuellement conduit nécessairement à des affrontements qui risquent de déborder largement le cadre tranquilisant des joutes électorales. Cette crise est d'ailleurs une réalité et pas seulement une *«psychose»* qui serait créée artificiellement par le gouvernement.

Notre Comité Confédéral National qui s'est tenu les 17 et 18 décembre 1973 s'est livré à un examen attentif de la situation. Il a permis notamment de mesurer la profonde unité qui lie les organisations confédérées à la C.G.T.-F.O. Certes, pour le 6 décembre, quelques *«bavures»* peu nombreuses et,

dans une certaine mesure, explicables, compte tenu de la situation dans les secteurs considérés. Mais, et c'est là l'essentiel, accord unanime pour préserver notre indépendance et condamner «*toute tentative d'immixtion dans les affaires intérieures de l'organisation*» (\*). A bon entendeur salut!

Cela étant, le C.C.N. a permis une large confrontation et de prendre la mesure des dangers qui nous menacent. Certaines illusions sur le «*paritarisme*» ne portent pas à conséquence en période d'expansion capitaliste, elles peuvent devenir mortelles en période de crise.

C'est ainsi que parler de «*politique paritaire de l'emploi*» devient un non sens. Mieux vaudrait d'ailleurs parler de politique paritaire du chômage. Le souci de sauvegarder les intérêts des salariés victimes de l'incohérence du système capitaliste ne doit pas nous entraîner à assumer des responsabilités qui ne sont pas les nôtres.

Lutter contre les licenciements. Renforcer notre système de protection des chômeurs. Telles sont nos tâches. Quant aux reclassements et autres reconversions, laissons-en la responsabilité aux patrons et aux pouvoirs publics qui gèrent l'économie capitaliste. Le rôle des organisations ouvrières se limite à la défense inconditionnelle des intérêts des travailleurs.

De même, la «*régionalisation*», la presse en a fait une notion à la mode. Nous aurions tort de sous-estimer les dangers que représentent pour les syndicats ouvriers, des organismes fondés sur de prétendus intérêts régionaux. Il n'y a pas plus de «*communautés régionales*» que de «*communautés d'entreprises*», seule demeure: l'existence de classes sociales aux intérêts antagonistes, et notre Comité Interdépartemental des U.D. F.O. des Pays de Loire a eu raison de voter la résolution suivante:

*«Le Comité Interdépartemental des U.D. C.G.T.-F.O. des Pays de Loire, réuni le 7 décembre 1973 à la Bourse du Travail d'Angers, décide de refuser de siéger à la séance inaugurale du Conseil Économique et Social Régional.*

*Ce refus est essentiellement motivé par la décision du gouvernement d'accorder une reconnaissance de fait à la C.G.S.I. et à la C.F.T. en les faisant siéger dans deux conseils régionaux.*

*Le Comité Interdépartemental des U.D. F.O. des Pays de Loire rappelle à cette occasion que la C.G.T.-F.O. est partisane de la politique de la présence, qui ne saurait se confondre avec la participation.*

*Les représentants F.O. au Conseil Économique et Social Régional tiennent leur mandat de la C.G.T.-F.O. et ne représentent pas les intérêts d'un département ou d'une région, mais les intérêts spécifiques de la classe ouvrière.*

*En conséquence, ils ne sauraient être liés par les majorités ou les minorités qui se dégageront dans cet organisme consultatif au second degré».*

Mais il ne faudrait pas s'exagérer la portée des illusions quand elles existent. Les dures réalités de la lutte des classes se chargeront de remettre tout un chacun à sa véritable place. Celle des militants Force-Ouvrière, continueurs, comme le rappelait Bergeron, de la vieille C.G.T., est historiquement tracée: ils sont du côté de la classe ouvrière.

**Alexandre HÉBERT.**

*(\*) «Le Comité Confédéral National de Force Ouvrière, réuni à Paris les 17 et 18 décembre 1973, réaffirme l'attachement de FO à l'indépendance du mouvement syndical. Dans le contexte actuel le Comité Confédéral National déclare solennellement qu'il ne saurait accepter sous aucun prétexte, aucune tentative d'immixtion dans les affaires intérieures de l'organisation.*

*Le Comité Confédéral National estime en effet, comme cela a toujours été le cas, que l'orientation et l'action du mouvement syndical ne peuvent être définies que par les instances régulières de l'organisation, où s'exprime démocratiquement l'opinion de l'ensemble des adhérents».*